

Vu du ciel



12/17 ans

Annecy - Lac d'Annecy

Vu du ciel

Centre UFOVAL Réf : 074 036 001

Les indispensables :

- Fiche de renseignements médicaux, complétée et signée + médicaments et ordonnance.
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique du Parapente et autorisation parentale
- Pass'nautiqu

A pied, à vélo, dans l'air ou sur l'eau : ce sont les vacances au lac d'Annecy ! Il y a la montagne, avec ses randonnées à pied et à vélo, pour découvrir les cascades qui nous entourent. Avec la via ferrata, on découvre la Haute-Savoie sous un autre angle. Il y a également les balades dans les rues d'Annecy, et les veillées et jeux pour une bonne ambiance garantie dans le groupe ! Les jeunes profitent bien entendu du lac sous toutes ses formes : initiation au stand-up paddle, baptême de parapente, découverte du wake-board, canoë (1 séance) et les baignades !

Séjour de 7 jours : 1 baptême de parapente, 1 séance de wake-board et 1 séance de stand-up paddle.

Séjour de 14 jours : 1 baptême de parapente, 2 séances de wake-board, 2 séances de stand-up paddle et 1 séance de via ferrata.

Séjour de 21 jours : 2 séances de parapente, 2 séances de wake-board, 2 séances de stand-up paddle, 1 séance de via ferrata et 1 séance de canyoning.



TRANSPORT

Des préacheminements pour rejoindre un lieu de rassemblement ou le centre s'effectuent selon l'effectif, en car, ou en train.

Le jeune peut être amené et/ou récupéré au centre de vacances par ses parents.

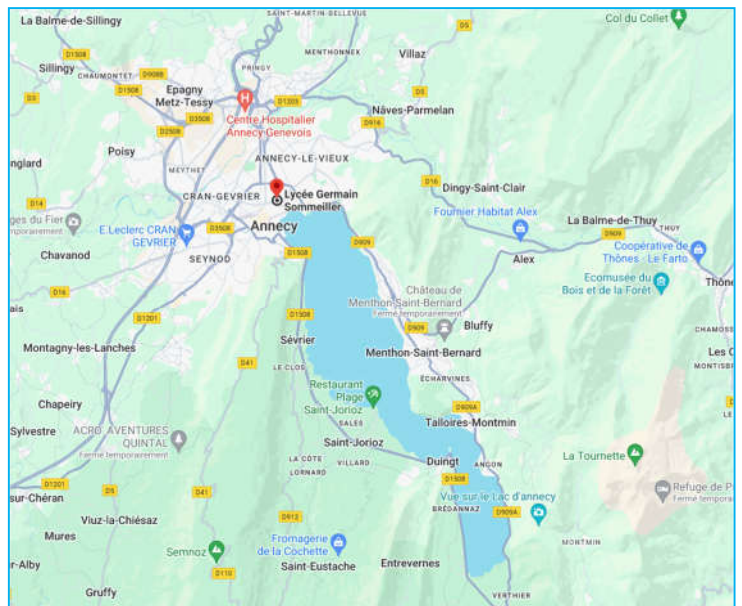
L'aller et le retour se feront de jour.

Selon l'heure de départ, vous devrez prévoir un pique-nique pour l'aller. Ceci sera précisé sur la convocation.

SITE

► Situation géographique

Situé en plein cœur d'Annecy, le centre de vacances est installé dans l'internat d'un lycée.



► Cadre de vie (type d'hébergement/effectifs)

A 5 min à pied du lac d'Annecy et du centre-ville, ce centre est idéal pour profiter de toutes les activités qu'offre ce site exceptionnel. Chambres de 3 à 5 lits, salle commune, salles d'activités.

Les activités sont accessibles en transports locaux (navettes du bord du lac), à pied ou en minibus.

Séjour de 7 jours :

➤ 1 séance de wake-board

Il s'agit d'un sport dans lequel le pratiquant, relié par une corde à un bateau à moteur qui le tracte, glisse sur l'eau en se maintenant sur une planche de type surf ou skate.

>> **INFOS :** *Attestation « Pass'nautique » obligatoire*

➤ 1 séance de stand-up paddle

Il s'agit d'une grande planche de surf sur laquelle on démarre et progresse debout au moyen d'une pagaie. L'activité est encadrée par des moniteurs diplômés et a lieu sur le lac d'Annecy.

>> **INFOS :** *Attestation « Pass'nautique » obligatoire*

➤ 1 baptême de parapente

Le baptême de parapente dure environ 15-20 minutes, le décollage se fait au col de la Forclaz (le plus beau point de vue du lac d'Annecy). Les moniteurs qui accompagnent les jeunes sur les parapentes biplaces sont tous diplômés, ils fournissent l'équipement nécessaire.

>> **INFOS :** *Certificat de non contre-indication à la pratique du parapente et autorisation parentale*



Séjour de 14 jours :

➤ 2 séances de stand-up paddle

Il s'agit d'une grande planche de surf sur laquelle on démarre et progresse debout au moyen d'une pagaie. L'activité est encadrée par des moniteurs diplômés et a lieu sur le lac d'Annecy.

>>**INFOS :** *Attestation « Pass'nautique » obligatoire*

➤ 1 baptême de parapente

Le baptême de parapente dure environ 15-20 minutes, le décollage se fait au col de la Forclaz (le plus beau point de vue du lac d'Annecy). Les moniteurs qui accompagnent les jeunes sur les parapentes biplaces sont tous diplômés, ils fournissent l'équipement nécessaire.

>> **INFOS :** *Certificat de non contre-indication à la pratique du parapente et autorisation parentale*

➤ 2 séances de wake-board

Il s'agit d'un sport dans lequel le pratiquant, relié par une corde à un bateau à moteur qui le tracte, glisse sur l'eau en se maintenant sur une planche de type surf ou skate.

>> **INFOS :** *Attestation « Pass'nautique » obligatoire*

➤ 2h30 de Via ferrata

Nous allons prendre de la hauteur mais aussi un grand bol d'adrénaline. La via ferrata est un parcours aménagé sur une paroi rocheuse. Nous allons nous promener, accrochés à la roche au-dessus du vide, d'où nous pourrions admirer le paysage qui s'offre à nous. Sensations fortes garanties.



Séjour de 21 jours :

➤ 2 séances de stand-up paddle

Il s'agit d'une grande planche de surf sur laquelle on démarre et progresse debout au moyen d'une pagaie. L'activité est encadrée par des moniteurs diplômés et a lieu sur le lac d'Annecy.

>> **INFOS** : *Attestation « Pass'nautique » obligatoire*

➤ 2 séances de parapente

Le baptême de parapente dure environ 15-20 minutes, le décollage se fait au col de la Forclaz (le plus beau point de vue du lac d'Annecy). Les moniteurs qui accompagnent les jeunes sur les parapentes biplaces sont tous diplômés, ils fournissent l'équipement nécessaire.

>> **INFOS** : *Certificat de non contre-indication à la pratique du parapente et autorisation parentale*

➤ 2 séances de wake-board

Il s'agit d'un sport dans lequel le pratiquant, relié par une corde à un bateau à moteur qui le tracte, glisse sur l'eau en se maintenant sur une planche de type surf ou skate.

>> **INFOS** : *Attestation « Pass'nautique » obligatoire*



➤ 2h30 de Via ferrata

Nous allons prendre de la hauteur mais aussi un grand bol d'adrénaline.

La via ferrata est un parcours aménagé sur une paroi rocheuse. Nous allons nous promener accrochés à la roche au-dessus du vide, d'où nous pourrions admirer le paysage qui s'offre à nous. Sensations fortes garanties.

➤ 1 séance de canyoning

Le canyoning consiste à progresser dans le lit d'un cours d'eau dont le débit va de faible à important. Les jeunes cheminent dans des portions de gorges ou des ravins étroits situés en montagne, ces canyons escarpés comportent des cascades de différentes hauteurs que l'on franchit de multiples manières : saut, toboggan, ou descente en rappel. Les jeunes sont accompagnés par un moniteur diplômé d'Etat en plus de leur animateur.

>> **INFOS** : *Attestation « Pass'nautique » obligatoire*

Et pour tous :

➤ **Baignades au lac d'Annecy**

Les baignades s'effectuent à une plage surveillée du lac d'Annecy à moins d'un km du centre. Elles sont toujours sous la surveillance d'une personne qualifiée (surveillant de baignade, BNSSA...). Un animateur pour 8 jeunes est présent dans l'eau.



➤ **La ville d'Annecy**

Etre en vacances à Annecy, c'est aussi profiter de la ville que l'on appelle la « Venise des Alpes ». Flâner dans les petites rues ou au bord du lac.

C'est aussi l'occasion de profiter des magnifiques feux d'artifice du 14 juillet.

➤ **Randonnée**

Annecy est au cœur des montagnes, les jeunes peuvent envisager de faire une petite randonnée sur le Mont Veyrier qui domine le lac d'Annecy et redescendre avant de piquer une tête dans le lac.

➤ **Vélo**

Il est prévu sur le séjour de passer une journée à vélo le long du lac sur une voie verte, une piste cyclable qui longe tout le lac sur la rive Est.

A noter !

Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si toutes les conditions de sécurité nécessaires à sa pratique ne sont pas pleinement remplies : météo, santé de l'enfant...

ORGANISATION DU SEJOUR

► L'équipe d'encadrement

Un directeur, une assistante sanitaire et un animateur pour 10 jeunes en moyenne.

Les animateurs, quel que soit le moment de la journée, sont toujours présents, avec un souci constant de sécurité et d'apprentissage.

► L'alimentation :

Les repas sont équilibrés, variés et pris à des heures régulières. Dans un souci d'équilibre alimentaire, il sera composé en fonction des repas du midi, avec des produits tous issus de circuits courts et de la région. Le partage du repas est un moment convivial, d'écoute et d'échange entre les personnes. C'est un temps éducatif durant lequel les animateurs veillent à ce que chacun goûte de tout, mange suffisamment et participe activement à la mise des tables, au débarrassage, au nettoyage des tables...

Les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Les convictions religieuses et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidence sur l'organisation collective.

► Linge

Le linge est lavé régulièrement. Malgré l'attention qu'on peut y apporter, il existe toujours, en collectivité, un risque de problème de lavage (linge déteint, abîmé). Il est préférable de choisir des vêtements pratiques, pas trop délicats, ayant déjà servi. Il est vivement déconseillé d'apporter des vêtements neufs. Afin de réduire les risques de pertes, il est indispensable de marquer les vêtements au nom de votre enfant. Pour les séjours d'une semaine, le linge n'est pas lavé, sauf si nécessaire.

► Pour avoir des nouvelles de votre enfant

Courrier : Nous incitons les jeunes à vous envoyer une lettre après leur arrivée. Ils sont bien sûr libres d'écrire autant de fois qu'ils le souhaitent. Des lettres de votre part sont également recommandées et les bienvenues. Nous vous conseillons de privilégier le courrier pour correspondre.

Téléphone : Si vous souhaitez exceptionnellement joindre votre enfant par téléphone, faites-le entre 18h00 et 19h00 en vous armant de patience car les lignes sont souvent occupées. Le téléphone portable est fortement déconseillé, afin de profiter pleinement de la vie de groupe. Si toutefois l'enfant l'amène durant le séjour, son utilisation sera régie par l'équipe d'encadrement.

Internet : Des nouvelles sont données sur le blog du séjour, et parfois même quelques photos. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site www.fol74.org/blogs-de-nos-sejours. Les codes d'accès vous seront fournis sur la convocation de départ. L'équipe du centre va faire le maximum pour le mettre à jour le plus souvent possible mais ne soyez pas déçus ni frustrés si les nouvelles sont parfois irrégulières. Cela est souvent signe de vacances riches et actives pour vos enfants !

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

INFORMATIONS POUR PREPARER VOTRE SEJOUR

► Argent de poche

Lors de son accueil, le jeune peut, s'il le souhaite, remettre l'argent de poche au responsable du séjour en utilisant l'enveloppe que vous recevrez avec la convocation de départ. Une somme de 20 € par semaine est largement suffisante.

► Santé

Veillez remplir avec attention et sans omission la FICHE SANITAIRE que vous recevrez avec la confirmation d'inscription en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes spécifiques.

Le suivi médical est assuré par un adulte qualifié qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours.

Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis. Si votre enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments que vous donnez au responsable sur le lieu de départ.

Les éventuels frais médicaux sont avancés par le centre, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement (sauf si vous nous avez fourni une attestation CMU en cours de validité). Il est essentiel de nous informer, lors de l'inscription, de tout problème particulier important concernant la santé de votre enfant.

► Objets de valeur

Ils sont déconseillés (vêtements de marque, téléphone portable, bijoux...) et restent sous la responsabilité de l'enfant. **Aucun remboursement ne sera effectué en cas de dégradation, de perte ou de vol.**

ASSURANCE

Notre association souscrit une assurance dite « centres de vacances » pour tous les enfants et les jeunes qui sont inscrits dans les séjours qu'elle organise.

Cette assurance couvre : les frais de soins en complément des régimes légaux, le rapatriement en cas d'accident ou de maladie ne pouvant être traité sur place, certains biens si le sinistre est accidentel. Pour autant, les parents demeurent responsables des actes commis par leurs enfants au titre de l'autorité parentale, c'est pourquoi nous vous conseillons de souscrire un contrat d'assurance individuelle accident et responsabilité civile.

DOCUMENTS ET INFORMATIONS INDISPENSABLES

Documents à remettre le jour du départ :

- La fiche de renseignements médicaux complétée et signée
- La fiche trousseau
- L'enveloppe contenant l'argent de poche, sur laquelle vous aurez écrit le nom et prénom de votre enfant et la somme contenue dans l'enveloppe
- L'attestation « Pass'nautique »
- Le certificat médical et autorisation parentale de non contre-indication à la pratique du parapente.
- Tout autre document que vous jugerez utile de transmettre à la direction du séjour.

BON SEJOUR AVEC VACANCES POUR TOUS

FICHE TROUSSEAU MONTAGNE

Nom et Prénom de l'enfant :

| Chaque pièce du trousseau doit être marquée aux nom et prénom du jeune, à l'aide de bandes tissées et cousues. | CONSEILLÉ | DANS LA VALISE | SUR SOI | Inventaire de l'animateur | |
|---|------------------|---------------------------|----------------|---------------------------|--------|
| | | | | ARRIVEE | DEPART |
| VALISE ou SAC DE VOYAGE | 1 | | | | |
| CHAPEAU, CASQUETTE ou BOB | 1 | | | | |
| TEE –SHIRT, POLO | 7 | | | | |
| PULL ou SWEET dont 2 Chauds | 4 | | | | |
| COUPE VENT / IMPERMEABLE | 1 | | | | |
| SHORT, BERMUDA ou PANTACOURT | 4 | | | | |
| PANTALON | 4 | | | | |
| ROBE ou JUPE | Facultatif | | | | |
| SLIP, CULOTTE ou CALECON | 7 | | | | |
| PAIRE DE CHAUSSETTES | 7 | | | | |
| PYJAMA (plus en cas d'énurésie) | 2 | | | | |
| MAILLOT DE BAIN | 2 | | | | |
| SERVIETTE DE PLAGE | 1 | | | | |
| PETIT SAC A DOS pour la balade | 1 | | | | |
| NU-PIEDS | 1 | | | | |
| BASKETS | 2 | | | | |
| SERVIETTE DE TABLE | 2 | | | | |
| SERVIETTE DE TOILETTE | 2 | | | | |
| GANT DE TOILETTE | 2 | | | | |
| TROUSSE DE TOILETTE : Gel douche ou savon avec étui, shampoing, peigne ou brosse, brosse à dent, dentifrice, crème solaire, mouchoirs en papier | | | | | |
| NECESSAIRE COURRIER : Bloc, enveloppes, timbres, stylo | | | | | |
| AUTRES | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |

ATTESTATION « PASS'NAUTIQUE »

Séjour : Annecy« vu du ciel »

NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT :

.....

Date du séjour : Du Au

A REMPLIR PAR LE MAITRE NAGEUR

Attestation de réussite au test d'aisance aquatique préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques (canoë-kayak et disciplines associées, descente de canyon, ski nautique, nage en eau vive, surf, glisse aérotractée nautique, voile) en Accueils Collectifs de Mineurs.

Suivant l'arrêté du 25 avril 2012 fixant les modalités d'encadrement et les conditions d'organisation et de pratiques de certaines activités physiques en ACM.

L'attestation peut être délivrée par une personne titulaire des diplômes suivants : Brevet National de Sécurité Aquatique (BNSSA), Diplôme d'Etat de maître nageur sauveteur (DE de MNS), Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités de la Natation (BEESAN), Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de Sport des activités aquatiques et de la Natation (BPJEPS AAN), ou tout autre BEES ou BPJEPS des spécialités nautiques considérées.

Ce document atteste l'aptitude du mineur à : effectuer un saut dans l'eau, réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes, réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes, nager sur le ventre sur 20 mètres, franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant. Le parcours peut être effectué avec une brassière de sécurité.

Je soussigné(e)

.....

.....

Titulaire du diplôme :

.....

.....

Date de délivrance du diplôme :

.....

.

Certifie que l'enfant

.....

Né(e) le / /

A passé avec succès les épreuves demandées.

Fait à le.....

Cachet et signature :

**CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION
A LA PRATIQUE DU PARAPENTE**

Séjour : Annecy « vu du ciel »

NOM ET PRÉNOM DU JEUNE :

.....

Date du séjour : Du Au

A REMPLIR PAR LE MEDECIN

Je soussigné(e), Docteur

.....

Certifie que l'état de santé de

Né(e) le / /

lui permet de pratiquer le parapente.

Fait à le..... Cachet et signature :